



Communiqué de presse

2 nouveaux diacres

25 novembre 2018

Dimanche 25 novembre 2018, Mgr Jean-Luc Bouilleret ordonnera deux diacres pour le diocèse de Besançon en la cathédrale Saint-Jean-Saint-Etienne :

Luc Froehly, de la paroisse Calixte II (Quingey) et **Pierre Mabile** de la paroisse de la Haute-Vallée de Loue (Lods)

Les premières ordinations du diocèse ont eu lieu en 1988. Aujourd'hui, on compte une trentaine de diacres. En France en 2017, ils sont plus de 2650 et 45250 dans le monde. **Le plus souvent ce sont des hommes mariés.**

Le diacre est appelé par l'évêque, ce n'est pas lui qui demande à recevoir cette charge. Il doit avoir au minimum trente ans et s'il vit en couple, il doit être marié depuis au moins dix ans. Le choix s'orientera sur des hommes qui manifestent dans leur vie quotidienne le sens du service de Dieu et des autres. La formation dure plusieurs années avant l'ordination et se poursuit après. L'épouse, si le diacre est marié, est vivement invitée à y participer.

Diacre vient du grec diaconos qui signifie serviteur. Le diacre est au service des autres

L'évêque confie au diacre une mission particulière en fonction des besoins de l'évangélisation de la paroisse et de l'attention aux plus fragiles. Cette mission tient compte des engagements professionnels, familiaux et ecclésiaux, des charismes de chaque diacre. Elle trouve son épanouissement dans le service liturgique auquel il est associé, en particulier dans l'eucharistie.



Pierre Mabile



Luc Froehly

Diacre en vue du ministère / Diacre permanent :

Le diacre permanent est nommé à vie contrairement au diacre en vue du ministère presbytéral. En effet, ce dernier n'est diacre que de façon "éphémère" car il s'agit d'une étape, la dernière, avant de devenir prêtre.

Ce sont les séminaristes qui s'apprentent à devenir prêtres qui sont ordonnés diacres en vue du ministère presbytéral. Pendant une année, le futur prêtre s'inscrit dans une vie de service. Contrairement aux diacres permanents, ils ne peuvent être mariés.

Cette année, le diocèse de Besançon a célébré trois ordinations diaconales en vue du ministère presbytéral : celles d'Emmanuel Barsu, de Sébastien Moine et de Sylvain Herrgott.

Contacts :

Anne-Lise David
Directrice de la communication
06.47.38.74.84
dircom@diocese-besancon.fr

Service diocésain de la communication
20 rue Mégevand
25041 Besançon Cedex

Cécilia Goguillon
Assistante de la communication
03.81.25.15.32
assistante.com@diocese-besancon.fr

